Un programme de travail intense pour les députés cubains

Image not found or type unknown

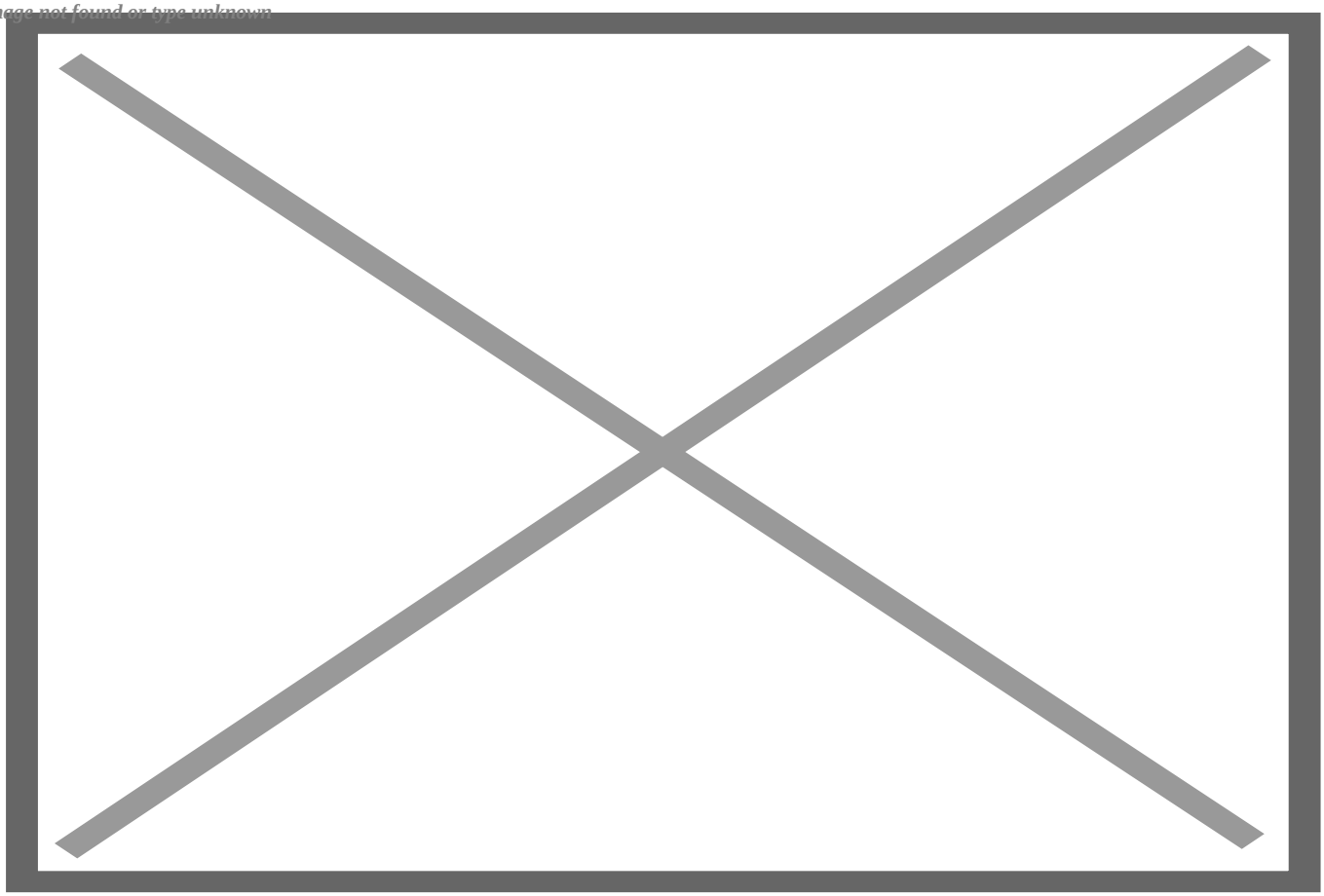

| Photo : Tony Hernández Mena/ANPP el 13

Par Fidel Rendón Matienzo

La Havane, 13 décembre (ACN) Le programme de travail de la Deuxième Session Ordinaire de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire (ANPP), dans sa 10ème Législature, qui aura lieu du 20 au 22 décembre au Palais des Congrès de La Havane, sera aussi intense qu'extrêmement important, en raison des questions qui seront analysées et approuvées par les députés cubains.

Lors d'une conférence de presse, Homero Acosta Álvarez, membre du comité central du parti communiste de Cuba et secrétaire de l'organe législatif suprême, a déclaré que le premier jour serait

consacré à la présentation des objectifs et des buts de l'économie pour 2024 et du projet de loi sur le budget de l'État, également pour l'année à venir.

L'après-midi du mercredi 20, les députés se pencheront sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des différentes décisions du Parlement, telles que le code de la famille, la loi 114 sur la procédure pénale et les accords et décrets-lois du Conseil d'État, qui doivent être ratifiés.

Le 21 décembre, toujours en séance plénière, les députés évalueront l'exercice de la plus haute tutelle du Ministère de l'Agriculture, la reddition des comptes du Ministère de l'Industrie et des gouvernements provinciaux du Pouvoir Populaire de Las Tunas et de Cienfuegos, ainsi que l'exécution de la Loi 118 sur les Investissements Étrangers.

Acosta Álvarez, qui est également secrétaire du Conseil d'État, a expliqué que l'ordre du jour du 22 comprend la présentation et l'analyse de trois projets de loi : le projet de loi sur la santé publique, le projet de loi sur le parquet militaire et le projet de loi sur le système d'attention aux plaintes et pétitions du peuple, qui est réglementé pour la première fois.

Le haut fonctionnaire a mentionné comme dénominateur commun de toutes ces questions la participation active que les députés ont eue précédemment dans leur préparation, basée sur des échanges avec des représentants des organisations, institutions ou organes concernés, et en particulier avec la population, afin d'enrichir les débats lors des sessions parlementaires.

Un point sur le respect du calendrier législatif et la présentation du programme 2024 seront faits le dernier jour, qui approuvera également l'agence et le gouvernement provincial qui rendront des comptes en juillet, et l'institution qui sera alors soumise au contrôle le plus élevé.

Marta Hernández Romero, coordinatrice des commissions permanentes de travail de l'ANPP, a indiqué que celles-ci se réuniraient les 18 et 19, c'est-à-dire avant le début de la deuxième session ordinaire du Parlement.

Afin d'analyser en profondeur les questions urgentes qui ont un impact sur la vie des Cubains et sur la société, les députés ont échangé ces dernières semaines avec les fonctionnaires et la population, et ont parcouru le pays pour voir ce qui manque et comment cela peut être résolu.

Parmi les questions qui seront débattues dans les commissions figurent le respect de lois telles que la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'efficacité des mesures de baisse des prix, le programme de logement, la situation des subventions, l'état des services communaux et l'amélioration du commerce de détail.

Lors de la rencontre avec la presse, Félix Martínez Suárez et Ramón Aguilar Betancourt, respectivement présidents des commissions des affaires économiques et de l'agroalimentaire, ont également présenté l'agenda de travail que leurs députés auront lundi et mardi. (Source ACN)

Radio Habana Cuba